



renouvellement de titre de sejour

Par **celia2009**, le **14/07/2009** à **18:35**

bonjour,

etant etudiante etrangere en droit a toulouse ,je sollicite votre aide pour une question d'ordre pratique.

en effet ayant obtenu un baccalauréat francais a tunis et ayant suivi avec succes les 2 premieres annees de droit jai rencontre divers problemes en 3 eme annee ayant conduit a 3 echecs. En effet, ayant conscience que 3 redoublements equivalent a un refus de renouvellement de titre de sejour etudiant, je compte refaire ma l3 a distance et passer le concours HEC Escp pour l an prochain.

Ma question est donc la suivante: si je ne tente pas de renouvellement cette annee pour eviter de recevoir un refus de titre de sejour, pourrais je l an prochain esperer obtenir un visa long sejour en vue dune nouvelle demande de titre de sejour pour un master a HEC??

merci d avance pour votre aide

cordialement,

Par **gazouille**, le **15/07/2009** à **08:03**

attention il faut pas raisonner de cette manière, il faut juste justifier vos échecs (certificat médical)il faut renouveler votre titre de séjour même si vous risquez d'avoir un refus . Vous pouvez saisir le tribunal administratif.

Par **celia2009**, le **15/07/2009** à **16:08**

merci pour votre reponse, mais jaurai une deuxieme question:pour quelle raison je devrais renouveler mon titre si je ne suis pas l an prochain sur le territoire francais?

merci encore

Par **belkadi**, le **13/05/2011** à **17:06**

bonjour ! je sais que la question de celia a été posé il y a deux ans mais je tente quand même : Celia avez-vous obtenu votre renouvellement de titre de séjour à l'epoque ? Mon ami est dans une situation critique et on aimerait se renseigner. Merci